C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

Nº R-4086-2019

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **ÉRIC LACHANCE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Vice-président principal, Réglementation, Technologies de l'information, Logistique et chef des finances chez Énergir.

2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande relative au programme de modernisation PRE (ERP)* ».

3. J'ai connaissance des faits allégués aux pièces Énergir-1, Document 1 et Énergir-2, Document 1.

4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 15 mai 2019.

(s) Éric Lachance

ÉRIC LACHANCE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 15e jour de mai 2019

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec